

Montréal, le jeudi 24 septembre 2009

Madame Julie Boulet
Ministre des transports
Ministère des Transports
Place Haute-Ville
700, boul. René-Lévesque Est, 29e étage
Québec (Québec)
G1R5H1

**Objet : Projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure à
Montréal / corridor d'autobus Dalhousie**

Madame la Ministre,

Comme vous en avez été informée, la Ville de Montréal s'apprête à entreprendre les travaux relatifs au réaménagement de la portion de l'autoroute Bonaventure qui constitue l'entrée véhiculaire privilégiée au sud du centre-ville. Bien que cet important projet de redéveloppement urbain soit hautement structurant et désirable pour cette portion du centre-ville de Montréal, une de ses composantes, le corridor d'autobus Dalhousie, est totalement inacceptable pour les nouveaux résidents du quartier que nous représentons.

Dans le but de faciliter la fluidité du transport en commun provenant de la Rive-Sud, la Société du havre de Montréal (SHM), mandataire de la Ville de Montréal, a planifié un circuit exclusif aux autobus dans l'axe de la petite rue Dalhousie. Sis immédiatement à l'ouest du viaduc ferroviaire du CN, le corridor d'autobus Dalhousie est destiné à accueillir 100 % des 1 500 autobus affectés quotidiennement aux usagers de la Rive-Sud. Une étude du consortium DESSAU/Groupe SM a déterminé que ce tracé était optimal. Or, cette étude d'ingénierie du transport ne tient nullement compte de la présence de l'important projet de développement résidentiel que nous occupons (plus de 700 unités construites en 7 phases dont 60 % sont actuellement occupées et 40 % au stade de la construction ou ayant fait l'objet de l'émission d'un permis de construire) pas plus que de la présence de bâtiments riverains ayant une valeur patrimoniale reconnue et représentant un fort potentiel de recyclage.

Dans les faits, la SHM veut systématiquement pelleter dans notre cour une nuisance - plus de 1 500 autobus quotidiennement - qu'elle ne veut voir dans son futur « boulevard urbain de prestige » à l'est du viaduc ferroviaire. En agissant également comme promoteur du développement des terrains libérés par la reconfiguration des

voies de circulation de l'autoroute Bonaventure, elle devient vraisemblablement juge et partie. Le corridor d'autobus Dalhousie représente donc un « dommage collatéral » à une grande vision du Maire de Montréal. Nous les résidents du projet Lowney, visiblement du mauvais côté du viaduc ferroviaire, refusons de voir notre qualité de vie faire les frais d'un projet concocté en vase clos.

A cet égard madame la Ministre, il est important que vous sachiez qu'aucun résident, aucun propriétaire foncier ou encore aucun représentant d'organismes ayant des activités ou des projets sur le territoire sis à l'ouest du viaduc ferroviaire n'a été consulté qu'une quelconque manière par la SHM. Qui plus est, les représentants de la SHM nous ont indiqué lors d'une rencontre obtenue en fin janvier, après bien des tentatives, que le projet était « canné » et qu'il faisait l'unanimité. Pour en remettre, la SHM a complètement ignoré le projet de 700 unités d'habitation où nous vivons dans son rapport Quartier Bonaventure, Le Nouveau Montréal daté de mars 2009 (mais diffusé en juin dernier) et ce même si le corridor d'autobus est au seuil de nos résidences (www.havremontreal.qc.ca/fr/publications/quartier-bonaventure.htm). Quant au Maire de Montréal, lui, il n'a jugé bon de donner suite à nos inquiétudes et à nos questions se limitant à transmettre nos récriminations au directeur-général de la Ville, depuis congédié.

Essentiellement madame la Ministre, les résidents qui ont choisi de venir s'établir à la bordure de la ville centrale dans le Griffintown, un ancien *no man's land* industriel qui reprend graduellement vie, n'acceptent pas du tout l'idée de voir bientôt défilier, littéralement à leur porte, plus de 1 500 autobus quotidiennement pas plus qu'ils ne peuvent imaginer vivre à côté d'une « station intermodale » entre les rue Ottawa et William où s'accumuleront des autobus sur quatre (4) voies en transit et en stationnement. Sachez que les terrains vacants riverains à cette éventuelle infrastructure lourde de transport sont tout désignés pour accueillir d'autres projets résidentiels comme le nôtre où le citoyen peut accéder au cœur du centre-ville en moins de quinze (15) minutes de marche. Puisque la majorité des occupants de notre ensemble résidentiel ne possèdent pas de voiture et considérant la densité des immeubles, vous constaterez qu'il est difficile de faire mieux en matière de développement durable.

Nous portons également à votre attention madame la Ministre, que malgré le discours du Maire de Montréal, des acteurs importants du projet comme l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ou encore le chemin de fer CN n'auraient jamais donné leur aval au projet du corridor d'autobus Dalhousie pour des considérations de sécurité, de faisabilité ou encore de saine gestion des fonds publics. Notez également que les ingénieurs et urbanistes des différents services de l'Administration municipale n'ont pas eu l'occasion d'exprimer officiellement leurs réserves face à cette hypothèse. Lorsque les avis professionnels que l'on voulait favorables tardaient - pour des raisons évidentes - à être fournis, les dirigeants de la SHM évoquaient haut et fort, encore récemment, la lenteur des bureaucrates ! Cette manière de faire de l'aménagement urbain est inacceptable en 2009 à Montréal tout comme elle l'est dans le plus petit des villages du Québec.

Nous vous demandons donc madame la Ministre d'exiger de la Ville de Montréal de rendre publiques toutes les études d'évaluation des impacts (bruit, pollution de l'air, sécurité, socio-économique, urbanistique et patrimoniale) ayant mené à la décision de canaliser la totalité des autobus provenant de la Rive-Sud de Montréal dans notre quartier. Lorsque que cette information sera disponible, nous vous demandons de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à l'effet d'étudier le projet du corridor d'autobus Dalhousie dans sa globalité, comme il se doit. A cet effet, nous vous offrons notre entière collaboration dans la recherche d'une solution optimale.

En conclusion, contrairement à ce que prétend la SHM, le projet du corridor d'autobus Dalhousie n'a rien d'exemplaire et ne s'inscrit certainement pas dans les meilleures pratiques que votre ministère promeut en milieu urbain au Québec.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderez à la présente, veuillez agréer, madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink that reads "Louis Bisson". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line underneath the name.

Monsieur Louis Bisson
350, rue de l'Inspecteur, appartement 109, Montréal (Québec) H3C 2K5
Syndicat des copropriétaires de la phase 1 du projet Lowney

A handwritten signature in blue ink that reads "Steeve Lemay". The signature is cursive and written in a light blue color.

Monsieur Steeve Lemay
1015, rue William, appartement 302, Montréal (Québec) H3C 1P4
Syndicat des copropriétaires de la phase 2 du projet Lowney

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Simard". The signature is cursive and written in black ink.

Monsieur Michel Simard
400, rue de l'Inspecteur, appartement 715, Montréal (Québec) H3C 4A8
Syndicat des copropriétaires des phases 3 et 4 du projet Lowney